



## Ordonnance de télécom CRTC 2025-53

Version PDF

Gatineau, le 20 février 2025

### TELUS Communications Inc. – Approbation provisoire d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de réception de la demande</b>	<b>Date d’entrée en vigueur</b>
TELUS Communications Inc.	AMT 599 Tarif des services d’accès des entreprises – Modification à une entente concernant une liaison de raccordement de central Ethernet	10 janvier 2025	20 février 2025

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général